



INTERCO

Communaux
de Strasbourg

LE LIEN

EUROMETROPOLE

N° 1006 – 13 mai 2019

GRÈVE DU 9 MAI 2019

La CFDT s'est mobilisée le 9 mai pour dire au Gouvernement et aux parlementaires que nous attendons mieux en matière de :

- Respect du statut,
- Reconnaissance de notre travail,
- Reconnaissance de notre engagement au service de l'intérêt général,
- Qualité du dialogue social,
- Respect de la négociation,
- Accompagnement et anticipation des transformations,
- Conditions d'emploi,
- Rémunérations.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés.



Consultez le site internet de la CFDT-EMS.
www.cfdt-cus.net

Comité Technique

Un Comité Technique a eu lieu le **mardi 7 mai 2019**, 3 points étaient à l'ordre du jour :

La **CFDT** a validé les comptes rendus présentés. Concernant le passage en catégorie A des assistants socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants, la **CFDT** a rappelé sa demande de rétroactivité des conditions salariales liées à ce nouveau calibrage et au RIFSEEP. Nous souhaitons mettre l'accent sur l'engagement que l'administration a pris de compenser par un versement exceptionnel de RIFSEEP, les mois non pris en compte à compter de février 2019, moment du passage en catégorie A des métiers concernés.

Projet du service Prévention et gestion des risques environnementaux

La **CFDT** salue le travail d'élaboration du nouveau projet de service, d'autant que l'historique est lourd et complexe et que de nouvelles missions ont été rattachées.

La **CFDT** a bien perçu les enjeux de transversalité, de régulation de la charge de travail, du partage d'informations et du renforcement nécessaire de la structure encadrante.

Toutefois, à la lecture de l'organigramme cible qui est proposé aujourd'hui, la **CFDT** regrette de ne pas voir apparaître les changements annoncés. Un organigramme situant la fonction de coordination et d'adjoint-e au chef de service serait un document cadre d'appui pour une mise en œuvre effective de l'organisation proposée.

La **CFDT** aurait souhaité que soit stipulée clairement la valorisation du travail, notamment par un rappel des modalités de rémunérations des astreintes. Ceci d'autant que l'on perçoit dans le document la tension autour de la mise en place pour tous et toutes de ces astreintes.

Nous notons qu'il n'est rien dit des conditions de rémunération du futur-e adjoint-e qui cumulera la charge de ses dossiers, de la coordination et de la fonction d'adjoint-e. Comment est envisagée la charge de travail pour ce rôle ?

Au regard de ces constats, la **CFDT** souhaite disposer d'un organigramme qui intègre les propositions d'organisation avec la place des coordonnateurs-trices et de l'adjoint-e. Le risque encouru en effet est que les agents du service ne légitiment pas leur propre organisation.

Nous souhaitons par ailleurs que les nouvelles fiches de poste qui intègrent les fonctions de coordination et d'adjoint-e soient présentées au CHSCT.

Après débat, il a été décidé de scinder le vote en 2 et d'intégrer une clause de revoyure en octobre concernant les astreintes.

Un premier vote a donc été demandé sur l'organisation du service et un second sur les astreintes.

La **CFDT** s'est abstenue sur les 2 votes.

Nouvel espace douches et soins du CCAS

La nouvelle organisation a déjà été présentée en délégation du CHSCT et la **CFDT** a noté une prise en compte effective d'une amélioration des conditions de travail des agents concernés par la nouvelle organisation.

Les locaux, la proximité de l'encadrement, le renforcement de l'équipe seront pour la **CFDT** gage de facilitation de mise en œuvre au quotidien.

La **CFDT** a voté pour.

Modification cartographie des emplois

La **CFDT** a voté contre comme l'ensemble des organisations syndicales présentes.

Ce point ayant recueilli un vote négatif unanime, il sera revu lors d'un Comité Technique le **vendredi 17 mai 2019**.

**Syndicat CFDT – Intercro
de l'Eurométropole de STRASBOURG**

Locaux : Immeuble de la Bourse - 1er étage

Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : syndicat.cfdt@strasbourg.eu

Adresse postale :
Centre Administratif

1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX

